

MAJORCOM:



Déclaration des Performances

Selon le Règlement sur les produits de construction UE no 305/2011

No: 022019DOP_EXEONE

1. Code d'identification unique du produit type :
EXEONE
2. Identification du produit de construction conformément à l'article 11(4) :
EXEONE
3. Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévue par le fabricant :
Systèmes de détection et d'alarme incendie. Élément central du système d'alarme incendie vocale (ECSAV)
Systèmes de détection et d'alarme incendie. Équipement d'alimentation électrique (EAE)
4. Fabricant :
MAJORCOM
56, Chemin de la Flambère
31300 Toulouse
France
5. Si applicable, nom et adresse de contact du mandataire conformément à l'article 12(2) :
Non-applicable
6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe 5 :
System 1
7. Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
LGAI TECHNOLOGICAL CENTER S.A.U. Accréditation 0370
Les tests de type réalisés et l'inspection initiale de l'usine de fabrication et du contrôle de production en usine avec l'évaluation continue de la surveillance et l'approbation du contrôle de production en usine dans le système 1 et a publié la Déclaration de Constance de Performance suivante datée du 25 Janvier 2019 :
0370 CPR 3206
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non-applicable, voir item 7
9. Performances déclarées :
Toutes les exigences, y compris toutes les caractéristiques essentielles et les performances correspondantes pour l'utilisation prévue ou les utilisations indiquées au point 3 ci-dessus, ont été déterminées comme décrit dans la mention énoncée dans le tableau ci-dessous.

MAJORCOM:

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée	
Performance en condition d'incendie	Passé	Clauses : 4, 5, 7, 10, 12, 16.5, 16.6, 16.7	EN54-16:2008*
Retard de réponse (temps de réponse au feu)	Passé NPD**	Clauses : 7.1, 12 7.4, 7.8	EN54-16:2008
Performance de l'alimentation	Passé	Clauses : 4, 5, 6	EN54-4:1997/A2:2006
Fiabilité opérationnelle	Passé	Clauses : 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14	EN54-16:2008
	Passé	Clauses : 4, 5, 6, 7, 8	EN54-4:1997/A2:2006
Durabilité de la fiabilité opérationnelle : résistance à la température	Passé	Clauses : 16.4, 16.8	EN54-16:2008
	Passé	Clauses : 9.5	EN54-4:1997/A2:2006
Durabilité de la fiabilité opérationnelle : résistance aux impacts et aux vibrations	Passé	Clauses : 16.11, 16.12, 16.13	EN54-16:2008
	Passé	Clauses : 9.7, 9.8, 9.15	EN54-4:1997/A2:2006
Durabilité de la fiabilité opérationnelle : stabilité électrique	Passé	Clauses : 16.14, 16.15	EN54-16:2008
	Passé	Clauses : 9.9 to 9.13	EN54-4:1997/A2:2006
Durabilité de la fiabilité opérationnelle : résistance à l'humidité	Passé	Clauses : 16.9, 16.10	EN54-16:2008
	Passé	Clauses : 9.6, 9.14	EN54-4:1997/A2:2006

* Les produits couverts par cette norme sont supposés entrer dans la condition d'alarme, en cas d'incendie, avant que le feu ne devienne si important pour affecter leur fonctionnement. Il n'y a donc pas d'obligation de fonctionner lorsqu'il est exposé à une attaque directe par le feu. ** NPD Aucun résultat déterminé

Fonctions facultatives avec des exigences implémentées	Performance	Spécification technique harmonisée	
Signalisation sonore	Passé	Clause : 7.3	EN54-16:2008
Evacuation progressive	Passé	Clause : 7.5	EN54-16:2008
Mise en silence manuelle de la condition d'alarme vocale	Passé	Clause : 7.6.2	EN54-16:2008
Réarmement manuel de la condition d'alarme vocale	Passé	Clause : 7.7.2	EN54-16:2008
Sortie de condition d'alarme vocale	Passé	Clause : 7.9	EN54-16:2008
Signalisation de défauts liés à la voie de transmission vers l'ECS	Passé	Clause : 8.3	EN54-16:2008
Signalisation de défaut lié aux zones d'alarme vocale	Passé	Clause : 8.4	EN54-16:2008
Commande manuelle d'alarme vocale	Passé	Clause : 10	EN54-16:2008
Interface avec le(s) dispositif(s) de commande externe(s)	Passé	Clause : 11	EN54-16:2008
Amplificateurs de puissance redondants	Passé	Clause : 13.14	EN54-16:2008

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le compte du fabricant par :

Nicolas CORDONNIER

Président

A Toulouse le 18.02.2019

MAJORCOM:**3206****MAJORCOM S.A.**31th Severo Ochoa St, 29590 Málaga, Spain**19****0370 CPR 3206****EN 54-16 :2008**

Systèmes de détection et d'alarme incendie. Élément central du système d'alarme incendie vocale (ECSAV)

EXEONE**Options fournies :**

Signalisation sonore

Evacuation progressive

Mise en silence manuelle de la condition d'alarme vocale Réarmement manuel de la condition d'alarme vocale

Sortie de condition d'alarme vocale

Signalisation de défauts liés à la voie de transmission vers l'ECS

Condition hors service

Commande manuelle d'alarme vocale

Interface avec le(s) dispositif(s) de commande externe(s)

Microphone(s) d'urgence

Amplificateurs de puissance redondants

EN 54-4 :1997/A2 :2006

Systèmes de détection et d'alarme incendie. Équipement d'alimentation électrique (EAE)

EXEONE + BC-EXEONE*Autres données techniques voir Manuel de l'utilisateur : EXEONE_MU_FR*www.majorcom.fr • commercial@majorcom.frServices techniques et commerciaux :56, chemin de la Flambère - 31300 TOULOUSE (France) • Tel. +33 (0)5 61 31 86 87 • Fax. +33 (0)5 61 31 87 73
Siège Social : RN 307 - 78810 FEUCHEROLLES • S.A. Capital 80.000 € • SIRET 334 579 869 000 28 • NAF 2640 Z • TVA Intracommunautaire FR 12334579869

MAJORCOM \ QUALITE \ ENREGISTREMENT DES DOCUMENTS \ ADMINISTRATIF \ ENR-12-PEM-V03